



Rotary - District 7040
Séminaire Gestion des subventions
2018-19
Bienvenue



Buts de la Fondation Rotary

- D'aider les Rotariens dans l'avancement de l'entente mondiale, de la bonne volonté et de la paix par l'amélioration de la santé, par l'appui à l'éducation et par la réduction de la pauvreté.

Notre vision:

Nous avons le rêve d'un monde où les gens s'unissent et travaillent pour créer un changement durable – partout au monde, dans nos communautés et en nous-mêmes.

Juin 2017 – le conseil d'administration de la Fondation Rotary

Slide 3

kB1 katherine Burke, 10/25/2017

kB2 katherine Burke, 10/25/2017

Buts du Séminaire

- Comprendre les requis des deux types de subventions
(district et mondial)
- Apprendre la gestion d'une subvention de la Fondation Rotary.
- Comprendre les attentes de la Fondation en matière de gestion des fonds.
- Préparer les clubs à mettre en place les critères du protocole d'accord du club Rotary et du district.
- Certifier les clubs pour pouvoir obtenir les subventions.

Les décisions de la Fondation Rotary 2016-2017



Mis-à-jour: on continue avec les priorités approuvées en 2016-17, 2017-18 et en place pour 2018-19

Priorité # 1: Appuyer et renforcer les clubs

- Retenir les membres
- Augmenter l'effectif
- Former de nouveaux clubs
- 4. Augmenter le nombre de femmes dans les clubs, le nombre de membres sous l'âge de 40 ans, et le nombre de Rotaractiens comme membres de club

Priorités - cont.

2. Viser sur et accroître le service humanitaire

- Augmenter les dons et les contributions des FSD vers l'éradication de la poliomyélite
- Augmenter le nombre de subventions locales et internationales ainsi que les subventions du district et mondiales qui sont financées par les fonds spécifiques du district (FSD)
- Encourager les clubs Interact et Rotaract à s'impliquer dans des les projets communautaires – incluant les projets qui visent à la protection de l'environnement – avec les clubs Rotary et avec leur communauté
- Augmenter les contributions au Fonds Annuel et accroître les Fonds de dotation au montant de 2.025\$US milliards par 2025

Priorité # 3 – Publicité pour Rotary

- Faire plus de publicité au sujet du rôle que joue le Rotary dans l'éradication de la poliomyélite
- Augmenter la sensibilisation au Rotary et promouvoir la campagne “Les gens d'action”
- Augmenter la connaissance du Rotary en publiant les activités et les actions sur ‘Rotary Showcase’, ‘Idées’ et en gardant une liste historique des activités de votre club.

Autres actions:

- Initier une collecte de fonds pour la paix commençant le 1 juillet 2017 et ayant pour but de relever \$75 M (pour un total de 200M\$).
- Éliminer la restriction de 6 subventions mondiales par année pour les organizations partenaires.
- Tout organization recevant 2M\$ USD et plus du Fonds Mondial en trois ans devra passer une revue par le Comité des partenariats pour être considérée comme partenaire potentiel.

Autres actions – cont.

- Approuver un partenariat avec l’Institut de l’économie et de la paix - un projet pilote pour deux ans,
- Demander au secrétaire-général de développer un partenariat de service avec “Habitat for Humanity International” afin d’aider à la création et la réalisation de subventions mondiales pour les maisons à prix abordable.
- Établir une date limite du 30 juin pour les bourses de subventions mondiales pour les études qui débutent en août, septembre ou octobre.

Autres actions:

- Débutant le 21 juillet 2018, les clubs hôtes doivent faire les évaluations appropriées pour recevoir une subvention mondiale pour les projets humanitaires et pour les projets des équipes vocationnelles.
- Établir la date limite du 31 août 2017 pour tous les clubs qui ont des subventions de contrepartie ou de 3H, pour compléter les projets, faire le rapport et pour terminer leur subvention.
- Une subvention mondiale ne peut pas être subventionnée par les fonds d'autres projets non reliés.

D'autres actions...

- Obligation d'inclure le levé hydrographique dans la planification d'un projet d'eau pour indiquer où on peut creuser un puits,
- Le levé hydrographique peut être fait par un Rotarien, un entrepreneur, une organization, ou le gouvernement,
- L'application peut inclure le coût de ces travaux dans le budget pour une subvention mondiale. Le club hôte devra faire le suivi avec les tests d'eau pour assurer que l'eau est potable si s'en est le but.

Le Rotary Canada et le gouvernement du Canada – mise à jour – Octobre 2015

- Il y a un partenariat entre le gouvernement du Canada et la Fondation Rotary - Canada
- 2018-19 sera la quatrième année de l'accord de 5 ans qui comprend 1.2M\$ CD annuellement
- Les informations pour les applications se trouvent à **trfcanada.org** - sous GOC
- Subventions mondiales seulement (et seulement 5 axes stratégiques)

Les informations de base pour les subventions



Axes stratégiques



Paix et prévention/résolution des conflits



Prévention et traitement des maladies



Eau et assainissement



Santé de la mère et de l'enfant



Alphabétisation et éducation de base



Développement économique et local

Politique des subventions - Énoncés et objectifs

- Au sujet des énoncés sur les axes stratégiques, la Fondation Rotary considère que :
 - 1. Les objectifs sont de rendre plus efficace le traitement des subventions et d'assurer la qualité des actions financées.
 - 2. Chaque énoncé vise à définir les activités éligibles et inéligibles.
 - 3. Les activités éligibles représentent celles les plus fréquemment mises en œuvre par les clubs et districts.
 - 4. La planification d'une action suit une procédure initiée et menée par le club/district hôte.
 - 5. Toutes les demandes de subventions doivent conformer aux directives de chaque axe stratégique.

Les objectifs de base:

- La formation des leaders du district au sujet des axes stratégiques
- L'appui des communautés et des régions affectées par l'axe stratégique
- L'appui des études reliées aux axes stratégiques pour les professionnels qui visent sur leur carrière.

Exemples de projets éligibles

- Des activités communautaires qui visent les participants non-rotariens: conférences, ateliers, émissions ...
- Des ateliers qui s'adressent aux besoins communautaires tel qu'identifiés de l'axe stratégique
- Le renforcement de la capacité de la communauté vis-à-vis le développement, le financement et le maintien des systèmes de l'axe stratégique
- Des équipes vocationnels qui appuient les activités
- Des bourses pour les hautes études reliées à un axe stratégique

Les notions de base



Le plan des subventions un modèle

1. Subventions de district de la Fondation Rotary.
2. Subventions mondiales de la Fondation Rotary.

Les subventions de district de la Fondation Rotary



Les subventions de district simplifiées

- Projet local ou international
- Humanitaire, éducationnel, voyage
- Action après un évènement sinistre
- Aucun partenaire international requis

Subvention du district limitée à 2,500\$ (0,50\$ pour toute contribution de 1\$ du club) Note: « Premier arrivé, premier servi » et montant à déterminer

Le club dépense ses fonds et le district rembourse.

- Aucune subvention du 'Fonds mondial' ou de la Fondation Rotary.

Types de subventions de district

- Les subventions du district de contrepartie:
- projet international
- partenaire Rotary requis
- subvention limitée à 10,000\$ (1\$: 1\$ du district – vous recevez les fonds avant de commencer)
- pas de contrepartie du ‘Fonds mondial’
- (à noter: les subventions simplifiées et de contrepartie peuvent appuyer des projets dans d’autres parties du district – i.e. un club des E-U et Iqaluit)

Les subventions de district

- Les subventions du district sont financées par le Fonds spécifique du district (FSD) annuel, venant du Fonds de participation aux programmes accumulé trois ans auparavant, y compris les intérêts des Fonds permanents identifiés à « Share ».
- Le district peut utiliser jusqu'à 50% de son FSD à chaque année, en fonction d'un ***plan de dépenses soumis*** à la Fondation.
- Les fonds de subventions de district non-utilisés seront retournés à la Fondation et crédités au solde FSD (mondiales) du district. Le FSD sera ainsi augmenté pour l'année suivante à titre des subventions mondiales. Les fonds non-utilisés et retournés ne seront pas utilisés dans le calcul de la Subvention de district de l'année suivante.

Les subventions du district au cours des années

- Les Fonds recueillis et le FSD du district 7040:
 - 2013-14 = 184,297\$ + rémunération des fonds de dotation
 - 2016-17 = FSD 92,148\$ ~3200\$
 - 2014-15 = 167,910\$ + rémunération des fonds de dotation
 - 2017-18 = FSD 83,855\$ +
 - 2015-2016 = 156,378\$ + remuneration de fonds de dotation
 - 2018-2019 = 78,189\$ +

Subvention de district: Demande par le district

- Le District peut faire application pour une subvention de district par année.
- Avant de remettre l'application, les districts doivent créer la liste de projets qu'ils souhaitent appuyer avec leurs fonds de district. Un plan de dépenses est requis avec l'application.
Les applications des clubs doivent être remises au plus tard le 30 avril afin que le District puisse remettre l'application du district à temps. Le plan est pour une année à la fois.
- Le gouverneur de district, le président du comité de la Fondation du district et le responsable de la sous-commission des Subventions font l'application en ligne.

Application pour une subvention de district - éléments requis

- Nom du club
- Nom du projet
- Objectifs du projet
- Axe(s) stratégique(s) du projet
- Clientèle ciblée
- Nombre de bénéficiaires
- Date du début et de la fin du projet
- Durabilité du projet
- Partenaires- noms et montants

Application pour une subvention de district - éléments requis - suite

- Implication des Rotariens (comment et combien)
- Budget: travail, matériaux et matériel, équipements, etc.
- Montant de subvention demandée
- Signatures et renseignements sur les contacts du club
- IMPORTANT:**
 - Le club garde les reçus originaux et les met en ordre chronologique
 - Copie des reçus à soumettre avec rapport final (par le 30 mai)
 - Le club doit aussi accepter les conditions et les modalités de la subvention de district ou les fonds doivent être retournés en cas de défaut de les respecter .

Paielement de la Subvention de district par la Fondation Rotary

- Le District reçoit globalement la subvention approuvée par la Fondation (la remise des fonds au district se fait seulement entre le 1^{ier} juillet et le 15 mai de l'année proposée).
- Tous les rapports des subventions de district antérieures doivent être complétés et le district doit être à jour avec les rapports des subventions parrainées par le district, avant de recevoir une nouvelle subvention.

Rapport final annuel du district

- Le district doit remettre un rapport final dans les 12 mois suivant le versement de la subvention.
- Le rapport doit inclure la liste finale des activités financées et doit être remise tel que décrite dans le plan de dépenses du district.
- Des changements dans le financement des projets peuvent se produire entre le moment où le district soumet son plan de dépenses originale et quand il soumet le rapport final. Le district doit demander à la Fondation de faire ces changements et les noter dans le rapport.

Rapport final -2

- Le district peut remettre son rapport final une fois que le District a entièrement distribué les subventions de district pour les projets individuels.
- Les projets n'ont pas besoin d'être complétés avant que le district envoie son rapport à la Fondation.
- Le district doit présenter un rapport annuel sur l'utilisation des fonds de subvention de district à ses clubs.

Calendrier pour les subventions du district 7040

- 1 février 2018 Appel pour demandes de subventions pour 2018-2019
- 30 avril 2018 Date limite pour recevoir des demandes 2018-2019
- 30 mai 2018 Date limite pour les rapports de projets de clubs DSG de cette année - 2017-2018
- 15 juin 2018 Proposition des projets reconnus par le district
- 30 juin 2018 Date limite pour les rapports de projets de clubs pour subventions du district 2018-2019
- 15 juillet 2018 Envoi de la demande de subvention et du « Plan de dépenses » à la Fondation pour projets 2018-2019
- 1 août 2018 – 31 octobre 2018 « Plan de dépenses » accepté et confirmation des projets retenus

Subventions mondiales de la Fondation Rotary



Subventions mondiales

- Projets de longue durée
- Résultats qui peuvent être maintenus
- Des larges subventions alignées avec les axes stratégiques
- Subvention du 'Fonds mondial' ajoutée à la subvention FSD du district.
- Les clubs canadiens peuvent faire application pour les fonds de contrepartie du gouvernement: 'santé de la mère de de l'enfant' est préféré; 'paix et prévention/résolution des conflits' est exclus

Le développement d'une subvention mondiale éligible

- évaluer les besoins
- choisir le(s) axe(s) stratégique(s)
- définir les objectifs
- déterminer la durabilité
- compléter le plan du projet et **remettre au PCFD**
- remettre la demande (après approbation par PCFD)

Les critères pour les subventions mondiales

- Clubs ou district hôte (dans le pays où le projet a lieu) et partenaire international. – *les deux clubs doivent être qualifiés*
- Correspond aux axes stratégiques
- Répond à un besoin communautaire.
- Implique activement la communauté bénéficiaire.
- Renforce les connaissances, les compétences, les ressources
- Produit des bénéfices à long terme
- Produit des résultats mesurables et durables.
- A un budget minimum de 30,000\$ US

Subventions mondiales

- Subvention minimum15,000\$
 - budget minimum du projet 30,000\$
 - six axes stratégiques
 - Partenaire international (club de 7040) doit fournir au moins 30% des fonds
 - partenaires Rotary - hôte et international
 - subvention du 'Fonds mondial'
 - 1\$:1\$ fonds du district – FDD*
 - 0.50\$:1\$ fonds du club
 - Surcharge de 5% pour contributions en espèces
 - *jusqu'au maximum de 15,000\$ - le montant peut changer d'année en année

Exemple de financement – subvention mondiale

• <u>Financement du projet</u>	
Fonds de votre club (peut inclure des fonds d'un autre club du D7040)	10,000 \$
Fonds de contrepartie du district (si disponibles du district)	10,000 \$
• Fonds du district égalé par 'Fonds mondial'	10,000 \$
• Fonds de votre club égalé par 'Fonds mondial'	5,000 \$
• Fonds du club hôte (toute contribution permet la propriété)	500 \$
• Fonds du district hôte (basé sur le montant du ci-dessus)	250 \$
• Fonds du district hôte égalé par Fonds mondial (basé sur le montant du ci-dessus)	250 \$
• Fonds du club hôte égalé par Fonds mondial (basé sur le ci-dessus)	250 \$
TOTAL DU PROJECT	36,250\$
• 5% pour contributions en espèces (10,500\$) –	525\$
Total de l'application	36,775 \$
<i>(les fonds non-Rotariens = aucune restriction, mais pas égalés)</i>	

Fonds de subvention mondiale – clubs canadiens

A. Club canadien du District 7040	10,000\$
B. FDD (D 7040)	10,000\$
C. Gouvernement du Canada (A+B)	20,000\$
D. Fondation Rotary (A + C x .5)	15,000\$
E. Fondation Rotary: (Fonds mondial x1)	10,000\$
F. Total disponible pour le projet:	65,000\$

Subventions – fonds mondial – gouv - Canada

Restrictions:

- Pas de bourses
- Pas d'activités de construction, en aucune façon
- Pas d'achats de véhicules
- Pas d'achats d'équipement medical majeur -plus de 100,000\$
- Les fonds de remise et FDD égalés 1:1 (la Fondation Rotary Canada aménagera ces fonds)
- Le projet doit garder en consideration l'égalité des sexes, la durabilité de l'environnement, et la bonne gestion.

Guide de financement

- Les contributions sont recueillies par les Rotariens
- Les fonds ne peuvent pas être acceptés de ceux qui bénéficieront en échange pour une subvention
- Les fonds ne peuvent pas venir d'autres subventions
- Les contributions doivent être attribuées aux donateurs

Conflit d'intérêt

- Survient lorsqu'un Rotarien est susceptible de profiter d'une action – financièrement ou personnellement
- Le bénéfice peut être direct (le Rotarien profite de l'action) ou indirect (un proche du Rotarien profite de l'action)

Réalisation du projet

- La communication!
- Un plan d'aménagement financier
- Un plan de documentation
- Le plan original est suivi

Évaluation

- Facilite la rédaction des rapports
- Améliore les futures actions
- Est basée sur les objectifs
- Crée un processus continué
- Identifie les réussites

Les projets durables

- Ces projets/programmes donnent à la communauté les compétences et les connaissances nécessaires pour maintenir les résultats à long terme après la dépense des fonds de la subvention.

Les qualités d'un projet durable

- Spécifique à la communauté – connaissance des besoins
- Matériaux et technologies disponibles
- Financement en place
- Connaissances et extension de connaissances
- Motivation de la part des partenaires et des bénéficiaires
- Augmentation de la capacité
- Évaluation

Des résultats mesurables

- avoir un plan d'action avant d'exécuter le projet
- établir les données de base
- déterminer les mesures qualificatives et quantitatives

Les rapports pour une subvention mondiale

- Premier rapport dû 12 mois après la réception des fonds
- Un rapport sur le projet à chaque 12 mois jusqu'à ce que le projet soit complété.
- Un rapport final remis en dedans de 2 mois, après la fin du projet.

Les rapports – leur contenu

- Comment les partenaires étaient impliqués
- Type d'activités
- Évaluation des objectifs du projet
- Comment les buts de l'axe ont été réalisés
- Comment les fonds ont été dépensés
- Nombre de personnes affectées et comment elles ont été touchées

Procédure d'application

[ROTARY.ORG](https://www.rotary.org) >

[MY ROTARY](#) > GRANTS CENTER



Procédures d'application

1. Le club se qualifie
2. Le club complète la proposition de demande de subvention « En ligne » (My Rotary) et l'envoie à la présidente du comité de la Fondation du district, **et le comité de la fondation du District approuve la proposition**
3. Le District approuve la proposition.
4. Le club complète la demande à la Fondation Rotary, (en ligne) avec tous les détails requis.
5. Le district approuve la demande « en ligne ».
6. La Fondation Rotary examine la demande et l'approuve.

Critères de qualification des clubs

- Assister à une session de formation
- Président, vice-président, trésorier et président du comité de la Fondation ou président du comité international – les autres membres du club sont aussi les bienvenus
- Remettre le document du PROTOCOLE D'ACCORD signé
- Les rapports des autres projets du club sont à jour et approuvé par RI, et le club est en règle avec RI.

Protection de certification du club

- Suivre les critères du PROTOCOLE D'ACCORD du club et de l'addendum;
- Identifier un membre du club/comité qui aménagera la qualification du club;
- Incorporer complètement les procédures pour assurer que les fonds sont bien gérés
- Assurer que le club en en règle avec RI
- Renouveler la certification à chaque année.

comparaisons

	subventions du district	subventions mondiales
• Ce qu'ils appuient	la mission de la Fondation	les six axes stratégiques
• Durée	court terme	long terme
• Budget minimum	aucun	30,000\$US
• Types de bourses	aucun au niveau D 7040	hautes études, au niveau international
• Administration de la part	du district	de la Fondation
• D'où viennent les fonds	FSD cadeaux sous	Fonds annuel, dons revenue des dotations conditions

La Commission de la Fondation 2017-18

(travaille en conjonction avec le DG et DGE)

- Présidente PDG Bonnie Black
- Comité des audits PDG Peter Bashaw, Doug Rowlands, PDG Edmond Lanthier
- Subventions du district Bette Miller
- Subventions mondiales - conseiller - PDG Ben Coe
- Bourses PDG Katie Burke
- Éradication – Poliomyélite PDG Bonnie Black
- Fonds annuels PDG Bonnie Black
- Fonds de dotation John Wilson
- Soirée \$1 M – DG Nabil Oudeh et GED Susan Bellor

Protocole d'accord

Une vue d'ensemble



Modalités de certification

- Certification valable pour une année rotarienne
- **Le club en entier en est responsable**
- Rapports de conflits d'intérêt potentiels
- Acceptation des modalités et conditions de la Fondation Rotary
- Coopération avec toutes les vérifications
- Utilisation des fonds de façon appropriée
- Rapports des subventions à temps
- Possibilité de disqualification

Addendum du district

- Responsabilités des leaders du club
- Gestion financière
- Utilisation des fonds des subventions
 - Général
 - Utilisations permises
 - Utilisations interdites

Liste de contrôle pour certification de club

- Quelles exigences sont déjà en place dans votre club?
- Quelles exigences votre club doit-il mettre en place?
- Avez-vous déposé **l'original de la copie signée** du protocole et de l'addendum auprès du responsable de la Fondation Rotary du District 7040?
- Quels sont les membres de votre club susceptibles d'assurer l'implantation et le suivi du protocole d'entente?

Protection de la certification

- Suivre les modalités du protocole d'accord
- Mettre en oeuvre des pratiques de gestion et d'intendance afin de prévenir une utilisation frauduleuse des fonds.
- Désigner un membre ou un comité pour assurer la certification du club et pour garantir que le club protège sa certification
- Respecter les demandes de rapports exigés par les subventions

Finances

Plan de gestion financière



Pourquoi tenir les comptes?

- Sujet aux vérifications et aux lois
- Copie de tout le travail du club sur le projet!
- Protection pour les Rotariens et les clubs
- Confiance dans le Rotary par le public
- Vous êtes à l'aise avec les données
- Satisfaire les attentes de votre club, du district et de la Fondation Rotary

Outils de gestion financière

- Manuel par écrit
- Documentation électroniques
 - Excel
 - Chiffrier électronique reconnu (*i.e. Quickbooks or Simply Accounting*)
- Demande de conseils auprès d'un comptable ou du responsable d'un projet similaire
- Garder le tout pour une période de sept ans.

Copies de sécurité

- Impression des rapports mensuels à chaque mois
- Sauvegarde électronique sur USB (vérifiez-le!)
- Entreposage en endroits différents
- Dépôt dans des endroits sécurisés (ex.: coffret de sécurité) en plus du local du club. (peut être dans un nuage internet)

Gestion financière du protocole

Parties 3 & 4 du protocole d'accord du club

– *Gestion financière – Partie 3*

– *Conservations des documents – Partie 4*

Gestion financière du protocole

Gestion financière – partie 3

- Mandat de deux signataires à un compte séparé
- Compte d'opération sans intérêt
- Un plan de gestion financière qui comprend:
 - Maintenir une comptabilité complète pour chaque des dépenses et remboursements d'un montant de US\$75 ou plus (ou du montant selon la loi).

Plan de gestion financière (suite)

- Le décaissement des fonds de façon appropriée directement aux Rotariens, vendeurs et bénéficiaires tel qu'approuvés dans l'application.
- Les fonds de subventions mondiales ou de district non décaissés doivent demeurer dans le compte du projet pour lesquels ils sont destinés, sans détournement à l'exception d'un paiement direct pour des activités de la subvention ou pour les retourner au District ou à la Fondation Rotary
- Le maintien des comptabilités séparées pour les revenus et dépenses, incluant les intérêts et les récupérations

Plan de gestion financière (suite)

- Maintenir un livre de comptabilité général qui sépare les fonds selon chaque projet.
- Établir un système d'inventaires pour le contrôle des biens et des équipements achetés avec les fonds de la subvention, et maintenir des registres pour les items qui sont achetés, produits, ou distribués via les activités de la subvention.
- Sortir une conciliation bancaire **mensuel** (le comité de vérification du district peut la demander n'importe quand)

Plan de gestion financière (suite)

- Maintenir un plan pour transmettre les opérations des comptes bancaires dans l'éventualité d'un changement de leadership.
- Assurer que toutes les activités concernant la subvention, incluant la conversion des fonds, soient en accord avec les lois locales.

Gestion financière du protocole

Conservation des documents – Partie 4

- A. Le club se doit de créer un système de documentation ou d'archives afin de préserver les documents originaux pour un minimum de sept ans ou plus, si requis par la loi, incluant, mais non limité à:
- 1. Aux documents reliés à la qualification.
 - 2. Tous les registres et la documentation concernant les politiques et procédures requises par le PROTOCOLE D'ACCORD.
 - 3. La documentation reliée aux subventions, incluant les documents originaux pour toutes les subventions, les copies des propositions et applications, les copies d'ententes pour les subventions, les copies des rapports soumis à la Fondation Rotary et au district, les reçus et factures pour tous les achats faits avec l'argent des subventions, toute correspondance écrite et électronique.
- B. Les documents doivent être entreposés dans un endroit reconnu et accessible aux rotariens et doivent être fournis à la Fondation Rotary ou au district sur demande ou dans le cas d'une vérification.

Le contrôle du projet

- Doit être effectué par un comité de membres du club qui feront un rapport régulier à tous les membres du club;
- Les plans du projet doivent inclure des freins et contrepoids pour assurer la transparence;
- Les rapports de chaque année seront affichés au site web du district.

Vérification de comptes

Le comité d'audits de la Fondation du district est responsable d'évaluer annuellement le plan de gestion financière et sa réalisation selon la section IV du protocole.

Les membres du comité:

- jouent un rôle clé dans la vérification financière,
- rencontrent les responsables de la Fondation Rotary du district et de la sous-commission des subventions afin de déterminer le plan d'action de la vérification annuelle du district ainsi que les vérifications aléatoires des clubs.

Vérification des comptes

Ce plan doit inclure:

- L'examen d'un exemple de déboursés et de conciliations avec la documentation correspondante.
- Révision des dépenses.
- Identification des procédures de gestion financière.
- Révision des conciliations bancaires.
- Rapport en développement sur les résultats des vérifications.
- Révisions financières additionnelles selon ce que les audits jugent nécessaires.

Rotary Canada et le gouvernement du Canada

L'année passée il y a eu 10 demandes de subventions pour un total de 553,795\$ CDN – seulement une de ces demandes est venu de Zone 24 E. Le restant des fonds éligibles a été remis et alloué pour l'année 2016-17.

TRF Canada travaille pour simplifier le formulaire d'application et d'en faire un formulaire d'application avec plusieurs parties.



Questions?

- Communiquez avec:
 - La responsable de la Fondation Rotary du district
Bonnie Black –
bonnie.black@rotary7040.com
 - La responsable des subventions pour le district
Bette Miller
bette.miller@bell.net